

LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2022

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
03.09 – 23.09.2023

Rendement
45 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 35 jours

Elevage
En barriques (neuves 40 %), sur lies fines

Assemblage
80 % Merlot
20 % Cabernet Franc



Vignobles Comtes von Neipperg